

Identifier la capacité de régénération des landes de La Hague suite aux incendies de 2022

Proposition de stage 2024

Organisme d'accueil :

Le Syndicat Mixte Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL) est un syndicat mixte ouvert, constitué entre le Département et les intercommunalités littorales de la Manche et la commune de La Hague. Il est chargé de la gestion, dans la Manche, de 5 384 ha de sites naturels terrestres littoraux acquis ou sous servitude de protection par le Conservatoire du littoral et le Conseil départemental ainsi que de 5000 ha de Domaine Public Maritime Naturel attribués par l'État au Conservatoire du littoral sur l'archipel de Chausey. Il assure, sur les sites en gestion, des missions de conservation du patrimoine naturel et paysager, des missions d'accueil du public ainsi que des suivis du patrimoine naturel et des usages sur ce littoral. L'équipe technique du SyMEL est composée de : 12 gardes et gardes-gestionnaires du littoral répartis sur 8 antennes, 4 agents aux missions transversales et 1 responsable technique basés au siège à Saint-Lô sous la responsabilité du directeur du Syndicat mixte.

Le/la stagiaire sera basé(e) dans les locaux du SyMEL situé sur la commune de La Hague (50).

Sites d'étude : Secteur de La Hague, sites des landes de Vauville.

Contexte de l'étude et thème de stage :

La Hague, dans le département de la Manche, est un territoire de 14 870 hectares (ha) parmi lesquels, près de 2 000 ha ont été acquis par le Conservatoire du Littoral. Constitué de plusieurs grandes entités écologiques remarquables (habitats de falaises, de landes, de dunes, etc.) ce secteur est inscrit aux titres des Directives Natura 2000 « Habitat Faune Flore » et « Oiseaux ».

Situées à l'ouest du territoire, les landes de Vauville s'étendent sur près de 570 hectares et sont caractérisées par la présence de landes basses à bruyères, de landes hautes à Ajoncs d'Europe et de zones humide en fond de vallée. Ce site unique, dont les landes basses à bruyères représentent 24.5% de cet habitat à l'échelle du Cotentin, abrite une faune spécifique inféodée à ces milieux (Vipère péliade, Rainette verte, Fauvette pitchou, etc.). De ce fait, il porte une responsabilité en terme de préservation des landes à l'échelle nationale. La commune de La Hague et le Conservatoire du littoral sont les principaux propriétaires fonciers du site. Dans ce cadre, le SyMEL intervient dans la gestion du milieu naturel, sur les terrains communaux et du Conservatoire du littoral.

En juillet 2022, deux feux de landages ont eu lieu : l'un sur les landes de la vallée d'Herquemoulin (commune déléguée de Beaumont-Hague) et l'autre sur les landes des Pierres Pouquelées (commune déléguée de Vauville). Le contexte météorologique de sécheresse et de vent irrégulier a rendu difficile la maîtrise du feu, ainsi environ 30 ha de landes ont été brûlées.

Objectifs du stage :

L'objectif de ce stage est d'identifier la capacité de régénération des landes de la Vallée d'Herquemoulin et des Pierres Pouquelées, après les incendies, au travers d'un second état des lieux naturaliste à n+2.

Le/la stagiaire aura pour principales missions de :

- Appliquer plusieurs protocoles naturalistes (ex : IKA oiseaux, quadrats de végétation, reptiles, orthoptères, etc.) ;
- Analyser les données des sites ;
- Rédiger un document comprenant : l'exposition des résultats à l'année n+2 (cartographie, comparaison avec les résultats à n+1, etc.), améliorer la bibliographie existante, etc.
- S'informer auprès des associations ou experts naturalistes dans le cadre des protocoles scientifiques (CBN, GONm, GRETIA, GMN, etc.).

Profil recherché :

- BTSA Gestion et Protection de la Nature;
- Connaissances naturalistes. Des connaissances en botanique, en herpétologie, en entomologie ou en ornithologie seraient un plus ;
- Connaissances sur les bases de données et SIG nécessaires (QGIS);
- Capacité d'initiative, de synthèse et rédactionnelle indispensables ;
- Sens du relationnel, autonomie et rigueur ;

Renseignements :

Le stage s'effectuera sur une période de **2 mois (juin-juillet 2024, 35h / semaine)**, en fonction des disponibilités du / de la stagiaire. Le permis de conduire est indispensable et en fonction des disponibilités, un véhicule de service pourra être utilisé. Néanmoins, un véhicule personnel est recommandé (indemnisation des frais kilométriques). Du matériel informatique sera mis à disposition.

Hugo LECLERC, Garde du littoral (La Hague & Côte des Isles), 02 33 04 61 59 ou 06 25 28 65 52

Christelle BONNISSENT, Garde du littoral (La Hague), 02 33 04 61 59 ou 06 07 45 17 52

Tanguy PAIN, référent stages - technicien en charge des suivis naturalistes et de la gestion cynégétique, 02 33 05 94 96 ou 06 08 63 26 17

Envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 20 janvier 2024 (inclus)

par courrier ou par messagerie électronique à :

Madame la Présidente, Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche

Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO CEDEX.

Tél. : 02-33-05-98-83 (secrétariat) – Mél : symel@manche.fr – Site internet : www.symel.fr